

FORMAPREV87

EIRL REQUENA Carole
(Formatrice « Gestes et
Postures de sécurité »)
Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE : 7h

LIEU :
En intra-entreprise

PUBLIC :
Personnel
d'entreprise

EFFECTIF :
4 à 10 maximum

PRE-REQUIS :
Avoir ses EPI

COUT :
650€/ groupe

Organisation :
En présentiel

DELAI D'ACCES :
21 jours

➤ PREAMBULE : TEXTE REGLEMENTAIRE

Article R4541-8 & R. 4541-6 du code du travail :

L'employeur fait bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles :
1° D'une information sur les risques qu'ils encourent lorsque les activités ne sont pas exécutées d'une manière techniquement correcte, en tenant compte des facteurs individuels de risque définis par l'arrêté prévu à l'article R. 4541-6 ;

2° D'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles.

➤ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de préserver sa santé par des techniques de manutention correctes et d'assurer sa sécurité et celle des autres personnes concernées lors des opérations de manutention (CT R4541-8).

✓ DEROULEMENT DE LA SESSION

✓ Théorie

Accidents de travail dus à la manutention et aux chutes
Analyses des situations à risques
Notions d'anatomie et principes biomécaniques
Prévention des troubles musculosquelettiques
Les principes d'économie d'efforts
Répartition des charges
Vidéos et autres supports

✓ Pratique

Etudes de postes in situ
Techniques de levage et de transport de charge
Exercices pratiques de levage et gestion d'énergie (parcours sur poste)

➤ MODALITES D'EVALUATION

A l'issue de la formation, le candidat réalisera une mise en situation sur poste pour évaluer et valider les compétences acquises.

➤ MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur Gestes et Postures et prévention des TMS.

➤ DOCUMENTS REMIS :

Chaque salarié se verra remettre un certificat de réalisation aux gestes et postures ainsi qu'un livret synthèse de la session.